

Fiche ressource :

Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)

I- Les PTCE : les bases



Qu'est-ce que sont les PTCE ?

Définition : Regroupements de plusieurs acteurs d'un territoire (associations, entrepreneurs individuels, entreprises, élus locaux, chercheurs, citoyens) afin de développer coopérativement des projets économiques innovants et durables. Leurs modes de fonctionnement sont issus de l'ESS.

Formes :

- nouvelles activités économiques organisées conjointement par les membres en fonction de leurs apports
- et/ou mutualisation de locaux, de salariés, de compétences

Echelle :

Aussi bien autour d'un bassin de vie que d'un département, que ce soit en faveur d'un secteur d'activité précis, ou de toutes les filières.

Plus-values envisagées des PTCE pour les territoires :

- Création d'emplois durables et de qualité
- Augmentation du chiffre d'affaires de ses membres
- Amélioration des relations entre les acteurs
- Attractivité pour la population et pour les entreprises

La vidéo de présentation des PTCE par le CRESS PDL : <https://www.youtube.com/watch?v=2Yak-Y7uYcs>



Chronologie

- Le terme de PTCE est apparu en 2009 suite à des réflexions impulsées par le think thank Le labo de l'ESS.
- L'article 9 de la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014 reconnaît les PTCE.
- Aujourd'hui on dénombre 56 PTCE existants. Ils ont pour la plupart été créés entre 2013 et 2015.
- *Relancer les PTCE*, un rapport rédigé par Le Labo de l'ESS en décembre 2020 a été remis à Olivia Grégoire, Secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable (SEESSR).

II- Les PTCE aujourd'hui



Synthèse du rapport Relancer les PTCE, diagnostic et propositions du Labo de l'ESS



Principaux constats :

Les PTCE reposant sur la coopération et l'innovation sont efficaces. Il serait pertinent de les relancer car ils apportent des solutions pour faire face à la crise économique de la France, et au-delà, pour renouveler en profondeur nos interactions et leurs répercussions sur l'environnement.

Ils permettraient de :

- Mettre en relation les acteurs de l'ESS qui sont souvent dispersés
- Créer des emplois innovants
- Relocaliser les activités
- Bâtir une économie plus verte



Priorités pour le développement des PTCE :

- La nécessité d'une reconnaissance accrue au niveau national
- La « consolidation des modèles économiques par un accompagnement adapté et des financements »
- Un « besoin d'animation et de suivi des PTCE dans la durée »

Veillez trouver ci-joint le rapport : <https://www.lelabo-ess.org/system/files/2021-05/2021.05.07%20Relancer%20les%20PTCE%20-%20WEB.pdf>



Actualité : La relance des PTCE par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance

→ Appel à la manifestation d'intérêt (AMI) permanent pour les PTCE émergents

- **12 mai - 23 juin 2021** : dépôt des dossiers. Les meilleurs gagneront un bouquet de services.
- **Juillet-novembre 2021** : sélection de projets parmi les vainqueurs qui disposeront d'aides financières de l'Etat.

Voici ce qui est précisé sur le site du Ministère « L'AMI est permanent donc il est possible de répondre à tout moment. Le principe des vagues est de générer des flux de dossiers. La prochaine vague sera programmée en 2022 mais il sera tout à fait possible de déposer votre dossier entre-temps. Vu l'instruction en cours des dossiers de la première vague, la possibilité de déposer de nouveaux dossiers à partir de septembre prochain sera ouverte. Les liens opérationnels seront identifiés sur ce site. »

Retrouvez en détails toutes les informations et la suite du calendrier ici :

<https://www.economie.gouv.fr/ptce-saison-3-relance>

→ Nouvelle charte PTCE

Un Webinaire de lancement s'est tenu le 30 juin.

Cliquez ici pour le visionner : <https://youtu.be/p4mNfynNOOc>.

Et ici pour prendre connaissance de la charte : <https://www.lelabo-ess.org/system/files/inline-files/PTCE%20nouvelle%20charte%202021.pdf>.

III- Les PTCE et le Cabinet Fr Consultants



Vision du Cabinet Fr Consultants : les enjeux d'une relance des PTCE réussie



Cette vision s'appuie sur l'ouvrage **L'économie sociale et solidaire dans les territoires** (juin 2021), co-écrit par Raphaël Daufresne (chargé de projets et coordinateur de formations à l'Institut de Formation d'Éducateurs de Normandie) et François Rousseau (directeur du Cabinet Fr Consultants, prospectiviste) (cf. p64-66).

Disponible ici : <https://boutique.territorial.fr/economie-sociale-et-solidaire-dans-les-territoires.html>

La coopération des différents acteurs en vue d'œuvrer pour l'intérêt général est centrale : « Les politiques de l'ESS ne peuvent être fondées que sur des processus de projets partagés, de réciprocité, de qualité de coopération et de coordination entre acteurs. »

- Elle redonnerait de la « **cohérence** aux projets initialement portés par les uns et les autres » et pourrait accentuer la durabilité des projets dans le temps.
- Elle inclut la **mutualisation des compétences et des ressources** qui offrirait des opportunités pour réaliser des projets pluridisciplinaires dans le but de redynamiser des territoires locaux traversant des difficultés sociales et/ou économiques.
- Elle encourage les **approches transversales** qui décroissent les différentes problématiques (sociales, culturelles, économiques, éducatives, environnementales...) auxquelles fait face un territoire, ce qui est propice à la création de filières et à l'innovation.
- Elle repose sur le **jumelage des intérêts** de l'ESS et met en lumière les rôles de leurs acteurs respectifs à l'échelle d'un territoire.



Accompagnements du Cabinet Fr Consultants



- **Pour vous accompagner dans la consolidation de l'économie de structures de l'ESS** (offre bientôt disponible sur le site du Cabinet : <https://fr-consultants.com/>)



- **Pour vous soutenir dans une démarche de responsabilité territoriale de votre organisation** (entreprise, structure de l'économie sociale et solidaire, collectivité locale) : <https://fr-consultants.com/2019/10/25/responsabilite-territoriale-des-entreprises/>

- **Pour accompagner vos projets locaux de transition écologique** : <https://fr-consultants.com/2020/11/01/ecosysteme-local-de-transition-ecologique/>

Cet accompagnement a vocation à :



- o Permettre à l'ensemble des acteurs concernés d'appréhender les enjeux globaux et locaux de la transition écologique et de s'en approprier les concepts clés
- o Identifier les modalités d'ancrage du projet dans la réalité sociale, économique et partenariale du territoire et construire son plan d'implantation
- o Accompagner la mise en œuvre de ses modalités de gouvernance, de son modèle économique et de son implantation concrète sur le territoire

- **Pour vous accompagner dans la définition d'une politique territoriale du bien-être** : <https://fr-consultants.com/2020/09/05/le-bien-etre-question-nevralgique-pour-les-politiques/>



Dans le cadre d'un partenariat avec des acteurs de la Province du Nouveau Brunswick au Canada, et suite à un processus d'expérimentation mené sur différents territoires locaux, le Cabinet vous propose de vous accompagner dans la mise en œuvre de projets ou d'une politique territoriale du bien-être tout autant anticipatrice qu'engageante.